

L'examen clinique en pathologie rhumatologique mécanique

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- Internes en santé au travail

INTERVENANTS

- Dr Gérard Szwagrzyk :
médecin du travail spécialisé en
rhumatologie

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA- ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons
ensemble un programme
sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Savoir interpréter les données des examens cliniques et paracliniques
- Transmettre des conseils pratiques en fonction des résultats de l'examen
- Amener des pistes de réflexion sur la poursuite ou la reprise d'une activité professionnelle

Programme

- Lombalgies et lombosciatiques communes
- Dorsalgies
- Cervicalgies et névralgies cervico brachiales
- Tendinites simples de l'épaule
- Épicondylite, épitrochléite, compression du nerf ulnaire dans la gouttière épitrochléo-olécranienne
- Canal carpien, canal de guyon, tendinites de la main et du poignet

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Mises en situation concrètes
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>